Image not found or type unknown

Synrome de diogene et curatelle ?

Par **platypuce**, le **27/06/2016** à **09:40**

Bonjour,
Depuis qu'elle a contracté une méningo-encéphalite ayant provoqué un coma de 6 semaines, ma sœur présente d'importants troubles de la mémoire immédiate mais arrive cependant à gérer suffisamment son quotidien pour vivre seule. Déjà un peu "bordélique" avant sa maladie, elle souffre aujourd'hui, selon moi, d'un syndrome de diogène. Son logement est dans un état indescriptible, d'une saleté absolument repoussante. Elle achète énormément de choses, mais conserve également d'innombrables détritus. En son absence, je viens de passer 10 heures à déblayer une seule partie de sa pièce à vivre et j'ai pu remplir la moitié d'un conteneur à ordures avec mes découvertes. Sa cuisine est dans un état d'insalubrité incroyable, et dans la salle de bains j'ai même retrouvé des ossements et une queue de rongeur dans une pile de linge sale (équivalant à environ 12 lessives, mais son lave-linge n'est pas accessible). J'interviens de manière récurrente pour essayer de limiter les dégâts mais elle est réticente. Elle semble ne pas se rendre compte qu'il y a un grave problème, qu'elle vit dans une déchetterie. Je travaille à plein temps et je ne suis pas en mesure de gérer ce problème seule. Je voudrais donc savoir s'il y a un moyen de la "forcer" à accepter une prise en charge et à solliciter une aide ménagère. Quelles seraient les conséquences d'une curatelle et quelles sont les démarches à effectuer pour la mettre en place ?
D'avance merci...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés